

COMPTE DE RESULTAT

DocuSigned by:

Philippe AMET

FE7C7C38C9FE4DC...

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 341 995		5 341 995	4 671 034		670 960	14.36
Chiffre d'affaires NET	5 341 995		5 341 995	4 671 034		670 960	14.36
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				6 277		-6 277	-100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			11	3		8	267.12
Total des Produits d'exploitation (I)			5 342 005	4 677 314		664 691	14.21
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 425 982	1 245 896		180 085	14.45
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			6 343	-1 308		7 651	585.12
Autres achats et charges externes *			2 482 905	2 086 574		396 331	18.99
Impôts, taxes et versements assimilés			28 200	24 496		3 704	15.12
Salaires et traitements			879 752	838 451		41 301	4.93
Charges sociales			381 462	364 126		17 336	4.76
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			23 146	19 088		4 058	21.26
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			4	3		1	22.33
Total des Charges d'exploitation (II)			5 227 794	4 577 327		650 467	14.21
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			114 211	99 988		14 224	14.23
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 490		2 182		4 308	197.43
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	6 490		2 182		4 308	197.43
2. Résultat financier (V-VI)	-6 490		-2 182		-4 308	-197.43
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	107 722		97 806		9 916	10.14
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 917				5 917	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	5 917				5 917	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	759		19 644		-18 885	-96.14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	300		10 786		-10 486	-97.22
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	1 059		30 430		-29 371	-96.52
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 857		-30 430		35 287	115.96
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	26 577		14 904		11 673	78.32
Total des produits (I+III+V+VII)	5 347 922		4 677 314		670 608	14.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 261 920		4 624 842		637 078	13.78
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	86 002		52 472		33 530	63.90

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

AB CTIM
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 27 rue Godefroy Cavaignac, 75011 PARIS
832 781 736 RCS PARIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 86 002 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	86 002 euros
Auquel s'ajoute : Le report à nouveau antérieur	180 796 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	266 798 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 266 798 euros.

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

FE7C7C38C9FE4DC...

S.A.S. AB CTIM

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 27 rue Godefroy Cavaignac
75 011 Paris**

R.C.S. Paris 832 781 736

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Associés, de la société AB Ctim,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée en remplacement du commissaire aux comptes titulaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB Ctim relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes notamment assurés de la réalité de l'en-cours clients et de l'exhaustivité du chiffre d'affaires.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 31 mai 2024 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Blauzac, le 10 juin 2024
Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier Nîmes

Emmanuel AGNEAUX



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	23 334		
TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 000		
TOTAL			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	66 388		
Installations générales agencements aménagements divers	13 901		3 766
Matériel de transport	130 924		18 949
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 329		4 910
TOTAL	230 543		27 625
Prêts, autres immobilisations financières	3 000		5 000
TOTAL	3 000		5 000
TOTAL GENERAL	306 877		32 625

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			23 334	23 334
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles			50 000	50 000
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			66 388	66 388
Installations générales agencements aménagements divers			17 667	17 667
Matériel de transport	24 260		125 613	125 613
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	833		23 407	23 407
TOTAL	25 093		233 075	233 075
Prêts, autres immobilisations financières	5 000		3 000	3 000
TOTAL	5 000		3 000	3 000
TOTAL GENERAL	30 093		309 409	309 409

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	22 821	513		23 334
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	57 333	5 957	- 0	63 290
Installations générales agencements aménagements divers	443	1 790		2 234
Matériel de transport	83 870	9 663	24 260	69 273
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 072	5 223	532	14 763
TOTAL	151 718	22 633	24 792	149 559
TOTAL GENERAL	174 539	23 146	24 792	172 893

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	5 1 3				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 9 5 7				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 7 9 0				
Matériel de transport	9 6 6 3				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 2 2 3				
TOTAL	22 6 3 3				
TOTAL GENERAL	23 1 4 6				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 0 0 0		3 0 0 0
Autres créances clients	1 0 6 6 6 8 7	1 0 6 6 6 8 7	
Personnel et comptes rattachés	21 2 5 0	21 2 5 0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 6 9 4	1 6 9 4	
Taxe sur la valeur ajoutée	155 5 0 0	155 5 0 0	
Débiteurs divers	3 8 9 2	3 8 9 2	
Charges constatées d'avance	4 5 0 2	4 5 0 2	
TOTAL	1 2 5 6 5 2 6	1 2 5 3 5 2 6	3 0 0 0

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 1 2	6 1 2		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 9 0 8 4 4	5 9 0 8 4 4		
Personnel et comptes rattachés	1 0 8 3 5 2	1 0 8 3 5 2		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 1 5 4 2 4	1 1 5 4 2 4		
Impôts sur les bénéfices	1 1 0 7 3	1 1 0 7 3		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 3 9 7 2 3	2 3 9 7 2 3		
Autres impôts taxes et assimilés	5 8 7 4	5 8 7 4		
Groupe et associés	5 0 0 0 0	5 0 0 0 0		
Autres dettes	7 6 8 4 1	7 6 8 4 1		
Produits constatés d'avance	1 1 3 6 4 9	1 1 3 6 4 9		
TOTAL	1 3 1 2 3 9 0	1 3 1 2 3 9 0		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 3 7 3 6			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000		150		150

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE	50 000			50 000	
Total	50 000			50 000	

Le fonds de commerce ne fait pas l'objet d'une limitation de son utilisation. Aucune dotation pour amortissement ou dépréciation n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	10 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 8 ans
Matériel de bureau, inform.	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 500
Autres créances	1 694
Total	7 194

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	612
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 523
Dettes fiscales et sociales	173 830
Autres dettes	17 818
Total	209 782

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 502
Total	4 502
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	113 649
Total	113 649

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	1
Ouvriers	9
Total	12

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	6 490	
Dont entreprises liées	6 264	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	76 130
Total (1)	76 130

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société a souscrit à un Fonds de réserve collectif.
Les garanties prévues par le contrat sont le versement d'une Indemnité de Fin de Carrière.
Au titre de l'exercice, un versement a été comptabilisé en charge.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cessions immobilisations corporelles	1 417	77520000
- Cessions immo. Corp. Exo TVA	4 500	77521000
Total	5 917	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	763	67120000
- Contrôle URSSAF	-4	67180000
- VNC Immobilisations corporelles	300	67520000
Total	1 059	

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Nbre des actions ordinaires existantes	150	150	150	150	150
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 405 734	2 688 942	3 254 786	4 671 034	5 341 995
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	92 745	64 971	62 922	86 464	135 725
Impôts sur les bénéfices	8 695	3 388	7 449	14 904	26 577
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	32 172	12 398	31 631	52 472	86 002
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	560.33	410.55	369.82	477.07	727.65
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	214.48	82.65	210.87	349.81	573.35
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	15	15	14	14	13
Montant de la masse salariale de l'exercice	884 689	739 307	878 690	838 451	879 752
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	386 257	316 314	374 926	364 126	381 462

BILAN ACTIF

DocuSigned by:
Philippe AMET
FE7C7C38C9FE4DC...

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	23 334	23 334		513	-513	-100.00
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	50 000		50 000	50 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	66 388	63 290	3 098	9 055	-5 957	-65.79
	Autres immobilisations corporelles	166 687	86 269	80 418	69 769	10 649	15.26
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 000		3 000	3 000		
	Total II	309 409	172 893	136 516	132 337	4 179	3.16
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	11 418		11 418	17 762	-6 343	-35.71
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 598		2 598	9 191	-6 593	-71.74
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 066 687		1 066 687	1 519 384	-452 697	-29.79
	Autres créances	182 337		182 337	200 622	-18 285	-9.11
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	153		153		153	
	Disponibilités	191 477		191 477	149 066	42 411	28.45
	Charges constatées d'avance (3)	4 502		4 502	3 907	595	15.22
	Total III	1 459 172		1 459 172	1 899 932	-440 760	-23.20
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 768 581	172 893	1 595 688	2 032 270	-436 582	-21.48

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	15 000	15 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 500	1 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	180 796	128 324	52 472	40.89
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	86 002	52 472	33 530	63.90
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	283 298	197 296	86 002	43.59
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		33 765	-33 765	-100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		793	-181	-22.84
	Concours bancaires courants	612		30 000	150.00
	Emprunts et dettes financières diverses	50 000	20 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	590 844	1 069 070	-478 226	-44.73
	Dettes fiscales et sociales	480 446	601 853	-121 407	-20.17
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	76 841	46 143	30 697	66.53
	Produits constatés d'avance (1)	113 649	63 351	50 297	79.39
	Total IV	1 312 390	1 834 974	-522 584	-28.48
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 595 688	2 032 270	-436 582	-21.48

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 312 390 1 834 974